

**« L'union fait la force continuons à renforcer la coopération »**  
**Sommet intermédiaire sous présidence sarroise du Sommet de la Grande Région**  
**Résolution sur le Schéma de Développement Territorial de la Grande Région (SDTGR)**  
*Adoptée par le Sommet des Exécutifs le 18 juin 2020*

Un élément essentiel pour le renforcement de la cohésion territoriale, sociale et économique est la coordination transfrontalière au niveau de l'aménagement du territoire. Dans ce contexte, les Exécutifs du Sommet de la Grande Région réunis via vidéoconférence à l'occasion du Sommet intermédiaire sous présidence sarroise saluent l'élaboration en cours du Schéma de Développement Territorial de la Grande Région (SDTGR) et approuvent la résolution commune adoptée lors de la 6<sup>e</sup> réunion ministérielle sectorielle de l'aménagement du territoire de la Grande Région du 16 janvier 2020. Ainsi, ils soutiennent la vision prospective transfrontalière pour la Grande Région et les cinq finalités qui doivent guider la stratégie collective à l'horizon 2040 :

- Une Grande Région plus compétitive et innovante, par ses savoirs et ses complémentarités ;
- Une qualité de vie et un bien-être à la hauteur des transitions (climatiques, écologiques, énergétiques, démographiques, socio-économiques, digitales, alimentaires) visant une véritable cohésion sociale et territoriale ;
- Un marché du travail transfrontalier et partagé, fondé sur des filières communes de formation ;
- Un développement métropolitain polycentrique basé sur une mobilité et une connectivité bas-carbone ;
- Un cadre d'orientation et de coordination à long terme qui s'inscrit dans une logique multi-niveaux.

Ils appuient dans ce but les travaux d'élaboration d'une stratégie opérationnelle qui permettra d'atteindre les finalités précitées par une mise œuvre déclinée à trois niveaux de coopération : la Grande Région dans son ensemble, l'espace métropolitain central autour du Luxembourg et les territoires transfrontaliers de proximité.

La pandémie Covid-19 se révèle à la fois historique et exceptionnelle, aussi bien dans son ampleur que dans son impact actuel et futur sur notre espace de coopération. A ce titre, les Exécutifs du Sommet de la Grande Région soulignent que le SDTGR doit suivre un processus continu de concertation. Actuellement soutenu dans le cadre du programme Interreg VA Grande Région, ils appellent le partenariat du projet SDTGR à faire preuve de flexibilité et d'agilité au moment de sa mise en œuvre et au-delà de sa finalisation.

Afin de relever les défis territoriaux majeurs et de répondre de manière plus efficiente aux enjeux cristallisés par la crise épidémique, une analyse à réaliser en continu devra permettre de repenser notre action transfrontalière en intégrant à la fois les réussites et les points d'amélioration à apporter. Le Sommet des Exécutifs rappelle que c'est au partenariat du projet SDTGR d'identifier les thématiques et projets prioritaires à mettre en œuvre et invite pour cela à l'ouverture et au dialogue :

- il mandate les groupes de travail du Sommet et autres experts thématiques et scientifiques de procéder à l'évaluation des projets soumis dans le cadre du SDTGR, avec le soutien du Secrétariat du Sommet et sous l'impulsion du Collège des Représentants personnels.
- il invite le partenariat du projet SDTGR de faire le lien avec les autorités de gestion des futurs programmes de financement européens tels que présentés par la Commission européenne afin que les orientations stratégiques du SDTGR structurantes pour l'ensemble du territoire de la Grande Région puissent être prises en compte dans les orientations des programmes opérationnels.